

CONSEIL DE VILLE DELEMONT

26.11.2007

QUESTION ECRITE no

UN PEU DE SOLENNITE SVP

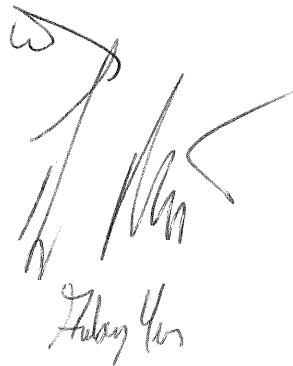
L'exercice des droits et des devoirs civiques se modifie progressivement. Désintérêt et abstentionnisme demeurent importants et le vote par correspondance augmente, modifiant probablement aussi les choix d'une partie des électeurs (complexité de la démarche pour certains, influence, prise en main du remplissage de bulletins par des tiers, etc...). Les électrices et électeurs qui se déplacent, sur deux sites et une plage horaire limitée pendant trois jours ne pourraient-ils pas être accueillis de manière plus solennelle (absence actuelle de décors chaleureux, de signes distinctifs de la Commune) et festive (apéro, musique, cérémonial ou autres suggestions) quitte à concentrer les urnes sur un seul local ?

L'exercice des droits et devoirs civiques aurait tout à gagner d'être souligné d'un caractère remarquable...

Merci de réfléchir et de nous répondre...

Pour le Groupe UDC-Delémont

Dominique Baettig

Handwritten signature of Dominique Baettig, consisting of a stylized 'D' and 'B' followed by the name 'Baettig' in cursive.